

Attendez plus du design pour la Wallonie!

18 RECOMMANDATIONS POUR EXPLOITER SON POTENTIEL

Le design a un rôle moteur à jouer pour le développement de notre région.

MEMORANDUM 2019



WALLONIE DESIGN

A > CONTEXTE

Les gouvernements qui ont adopté une stratégie s'appuyant sur les atouts du design pour développer leur région ou leur pays ont fait le choix gagnant pour le bien-être de leur population.

Ces gouvernements ont compris que, loin de se limiter à une touche esthétique, le design est également **un élément stratégique**.

La Wallonie doit poursuivre la dynamique initiée et s'inspirer de ces exemples.

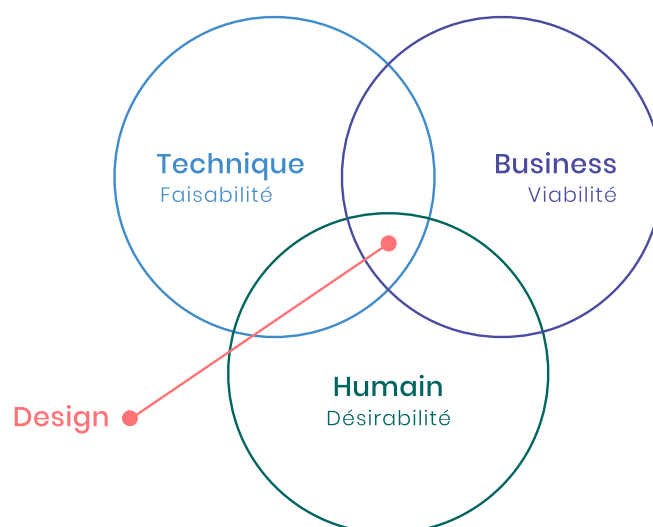
Il est nécessaire d'intensifier et d'élargir le travail entrepris par Wallonie Design et ses partenaires car **le design peut apporter une valeur ajoutée importante à la Région.**

B > DESIGNER, UN MÉTIER AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

Le designer crée, il rend **tangibles et concrets** les produits et services qu'il contribue à développer. **Il se place en trait d'union entre la technique, l'économie et l'humain.**

Le designer est un prestataire-clé, il conçoit des produits et services, à la fois :

- > **attrayants**,
- > **simples à utiliser**,
- > **faciles à produire** d'un point de vue technique,
- > **efficaces et performants** d'un point de vue économique,
- > le tout en **anticipant l'évolution de la société** dans ses nouveaux besoins et nouveaux usages.



Le design contribue à créer de la valeur économique pour les entreprises, à rendre le secteur public plus efficace et plus largement, à améliorer la qualité de vie des gens.

Quel que soit son domaine (design de produits, d'espaces, de communication, de services...), le designer **a une approche créative, collaborative, axée sur l'écoute et le dialogue**, qui permet de concilier, comprendre et **résoudre des challenges complexes**, en tenant compte des **besoins des différents usagers**.

La prochaine Déclaration de Politique Régionale doit considérer le design comme un moteur de développement tant économique, qu'humain et durable.

Wallonie Design soutiendra les pouvoirs publics pour insuffler cette dynamique de développement pour la Région !

Voici nos recommandations structurées en quatre thèmes :

- a - Le design et les entreprises**
- b - Le design et les services publics**
- c - Le design et les designers**
- d - Le design et l'enseignement, la formation**

C > NOS RECOMMANDATIONS

a – LE DESIGN & LES ENTREPRISES

Pour les entreprises, collaborer avec un designer leur permet d'innover, de se différencier, d'augmenter la satisfaction de leurs clients, leurs parts de marché et d'améliorer leurs produits et services. En la matière, nous recommandons les actions suivantes :

1 > Persévérer dans le soutien et la valorisation des réalisations permises par le design industriel.

Il est indispensable de continuer à faciliter l'intégration du design pour le développement de produit, les PME qui y recourent sont les témoins de sa performance.

2 > Impliquer le design dans les politiques de soutien au numérique et à l'industrie 4.0.

Le rôle du design (design graphique, d'interfaces, de services) est essentiel car il permet un accès fluide, agréable et cohérent aux nouvelles technologies.

3 > Valoriser le rôle du design dans l'économie circulaire.

Un objet bien conçu pollue moins, il est utile, il dure longtemps et est réparable. Le design est un élément essentiel pour développer une société plus durable. Actuellement sous-estimé, il est un véritable levier de progrès en matière de développement durable.

4 > Concevoir ou renforcer des dispositifs et incitants financiers qui facilitent le recours au design.

Il est important de continuer à aider les entreprises qui souhaitent intégrer le design par des mécanismes tels que le diagnostic du design en entreprise, chèques spécifiques pour collaborer avec un designer, déductions fiscales pour les entreprises qui innovent par le design, reconnaissance des démarches d'innovation par le design dans l'accès aux chèques technologiques.

b – LE DESIGN & LES SERVICES PUBLICS

Les pouvoirs publics peuvent améliorer leurs services en ayant recours au design. En la matière, nos recommandations sont les suivantes :

5 > Intégrer systématiquement le design dans la conception des politiques publiques liées aux challenges sociétaux.

Il faut en particulier se concentrer sur les challenges liés à la santé, à l'aide aux personnes, aux maisons de repos, à l'accueil de la petite enfance, à la simplification administrative, à la mobilité, au logement et à la rénovation urbaine, plus généralement à l'ensemble des sujets complexes qui ont un impact énorme sur les personnes et leur environnement.

6 > S'impliquer dans les travaux de la Commission européenne en matière de design.

La Commission européenne initie des travaux de politiques publiques sous le label « Design for innovation ». Il convient d'y impliquer activement Wallonie Design et l'Administration publique pour bénéficier et influencer ces travaux.

7 > Développer un critère relatif à l'intégration du design pour les marchés publics.

Encourager les pouvoirs adjudicateurs à introduire, parmi les critères d'attribution de marchés publics, un critère relatif à l'intégration du design dans la conception du service ou produit délivré et plus largement, valoriser l'apport du design pour les services publics.

8 > Lancer une mission visant à établir des données statistiques concernant le design.

Définir de bons KPI pour analyser sa plus-value pour les PME (aspects quantitatifs et qualitatifs analysés à moyen/long termes) afin d'en mesurer le poids en Wallonie. Se mesurer à d'autres régions grâce à la mise en œuvre d'une étude comparative des approches design dans des territoires comparables à la Wallonie, éventuellement dans le cadre des compétences de Walstat.

c – LE DESIGN & LES DESIGNERS

Nous reprenons ici une liste de recommandations concernant les designers d'aujourd'hui et de demain, qu'ils soient professionnels en activité, étudiants, en recherche ou en création d'emploi.

9 > Soutenir l'accompagnement et le renforcement de compétences des designers.

Renforcer les dispositifs liés à l'autocréation d'emploi spécifiques pour les designers (issus des SAACE ou encore partageant la même philosophie).

Dans le cadre du Forem, mettre en place un processus de validation du niveau de compétences des demandeurs d'emploi diplômés en design. Accompagner les designers dans les mutations en cours de leurs métiers.

10 > Donner plus de place à la promotion des designers wallons et bruxellois.

La valorisation des produits et services qui démontrent l'intérêt d'une démarche de design en Belgique et à l'international au travers de Wallonie Bruxelles Design Mode et des conseillers économiques et commerciaux.

Optimaliser les moyens budgétaires disponibles à la Région et à la Fédération (ex: bourse de la fédération; subsides européens, PHD design, etc.).

d – LE DESIGN & L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION

En la matière, les mesures suivantes nous semblent essentielles :

11 > Veiller à développer une formation transversale qui permettra un usage du design en amont des projets des futurs entrepreneurs.

Il faut notamment intégrer des modules de formation au design dans les programmes de cursus tels que gestion / business, sciences de l'ingénieur, marketing, sciences humaines, afin de faciliter le recours aux services de designers et les collaborations interdisciplinaires en milieu professionnel par la suite.

12 > Susciter chez les étudiants de master en design, l'esprit d'entreprendre.

Il faut développer l'envie et les capacités d'entreprendre afin de mieux comprendre le fonctionnement des entreprises, les exigences de rentabilité, au travers de formations ad hoc.

13 > Dresser un état des lieux de l'enseignement en matière de design.

En collaboration avec l'ARES, il faut recenser les bonnes pratiques actuelles des écoles de design, les dynamiser et les dupliquer.

14 > Renforcer les savoirs et les outils pour une meilleure formation aux apports du design face aux défis environnementaux.

Sur ce sujet, il faut permettre la formation continue, la formation continue des designers professionnels actifs, en collaboration avec le Forem notamment, via le Centre de Compétence Design Innovation, que ce soit en matière d'éco-conception voire d'éco-design, d'économie circulaire, etc.

15 > Faire évoluer la formation actuelle en matière de transformation digitale.

Tant dans l'enseignement supérieur que dans la formation continue, il faut faire face aux enjeux de la transformation digitale, suivre les évolutions technologiques, travailler au service de l'industrie 4.0 et mieux anticiper les divers phénomènes (intelligence artificielle, logiciels, codage, etc.)

16 > Développer des formations complémentaires en design de services.

En raison de la part grandissante des services dans le PIB et du rôle que peuvent jouer les designers de services dans la création et l'amélioration de ceux-ci, il est important de veiller à développer des formations en design de services, quelles soient de type master complémentaire ou formation continue.

17 > Renforcer les liens entre les écoles et les entreprises.

En concertation avec les Hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il faut établir un profil de compétences communes entre les designers d'une même discipline, de sorte à clarifier la valeur ajoutée d'un designer pour les futurs employeurs/clients.

Il faut encourager les écoles à inviter les entreprises à leurs jurys, mettre en avant leurs talents, rendre obligatoire les stages de longue durée (6 mois) dans les cursus scolaires dont un minimum à l'étranger.

18 > Soutenir la mise en place d'au moins une formation en alternance en design.

CONTACT

Wallonie Design ASBL
Clio Brzakala, Directrice
Rue Paradis, 78
B-4000 Liège
clio.brzakala@walloniedesign.be
www.walloniedesign.be
0032 (0)4/229.27.77

Le design a un rôle moteur à jouer pour le développement de notre région.

